

Modifications **MENSUELLES**

Décembre 2020

Liste définitive - Version n° 2

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	Prime	Paiement de la prime annuelle équivalent à 31 x le salaire horaire.	01-12-20
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	info new's	Indemnité en cas de chômage pour cause de gel, neige ou verglas et/ou pour raisons économiques	rétroactif
102.04	Carrières de grès et quartzite	info new's	Modification de l'indemnité de chômage intempérie, économique, technique pour tout le royaume excepté le Limbourg. Pour les 45 premiers jours / an (rég. 5 jours/semaine) : 9,89 € A partir du 45e jour : 2 € / jour chômé à partir du 01/04/2020	rétroactif
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
118.00	Industrie alimentaire SAUF boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	- Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.01	Meuneries et fleurs de seigle	Prime	- Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.03	Boulangeries et pâtisseries artisanales	Prime	- Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
118.05	Biscuiteries, biscotteries et pâtisseries industrielles	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.07	Brasseries	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.08	Eaux de boissons, limonades, cidres, jus, vins, apéritifs et distilleries de fruits	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.09	Conserverie et préparation de légumes	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.12	Laiteries, beurreries et fromageries	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.14	Chocolateries et confiseries	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
118.16	Conserverie et préparation de poissons	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.17	Torrefaction et préparation de café	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.19	Alimentation de régime	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
118.20	Alimentation pour bétail	Prime	– Prime de 55 € SAUF conversion	01-12-20
119.00	Commerce alimentaire	Prime	– Prime annuelle de décembre : 112,20 €	01-12-20
119.01	Commerce alimentaire	Prime	– Prime annuelle de décembre : 112,20 €	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
119.02	Boucheries et charcuteries	Prime	– Prime annuelle de décembre : 112,20 €	01-12-20
119.03	Boucheries et charcuteries	Prime	– Prime annuelle de décembre : 112,20 €	01-12-20
121.00	Nettoyage	info new's	Nouvelle catégorie de fonction pour les ouvriers manœuvres 8.F Contrôleur Barème: au minimum le barème 8B.2	rétroactif
127.00	Commerce de combustibles	prime	Octroi d'une prime unique de 250€ pour les travailleurs qui, pendant la période du 16/03/2020 au 03/05/2020, ont : - Livré du gasoil de chauffage et/ou du gaz propane en vrac au domicile des clients ET - Presté au moins 20 jours de 6h minimum	01-12-20
132.00	Travaux techniques agricoles et horticoles	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
140.01	Autobus et autocars	chèques-cadeaux	Pour le personnel roulant des services réguliers spécialisés uniquement : Les ouvriers qui du fait des vacances annuelles n'ont pas droit à l'indemnité RGPT au cours d'un mois déterminé, ont droit à un chèque cadeau d'une valeur correspondante à : - 21 € avec un régime de travail de plus de 25h sur 38h - 14 € avec un régime de travail de max 25h sur 38h Ce chèque cadeau sera octroyé à l'occasion de Saint-Nicolas ou de Noël de l'année concernée, indépendamment du fait que l'ouvrier soit encore en service ou pas.	01-12-20
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques pour le personnel de garage	01-12-20
140.02	Taxis	chèques-cadeaux	L'employeur doit octroyer en décembre 2020 un chèque-cadeau aux ouvriers qui répondent aux conditions suivantes : - minimum 2 ans d'ancienneté dans l'entreprise au 1/12/2020; - avoir presté au moins un jour de travail en 2020. Montant du chèque cadeau : - ouvriers à temps plein ou occupés avec un régime de travail supérieur à 50 % de celui du travailleur à temps plein suivant le contrat de travail : 35€ - ouvriers occupés avec un régime de travail inférieur à 50 % de celui du travailleur à temps partiel suivant le contrat de travail : 17,50€ L'employeur peut obtenir le remboursement de la valeur faciale des chèques auprès du fonds social.	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
140.03	Transport routier et logistique pour compte de tiers	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques avec les paies de décembre pour le personnel de garage et le personnel non roulant - Octroi en 12/2020	01-12-20
140.05	Déménagement	Indexation	Indexation de 1,00 % : - des salaires minima et effectifs du personnel roulant uniquement.	01-12-20
140.05	Déménagement	indexation	Adaptation des indemnités d'éloignement et de séjour et de la prime de flexibilité du personnel roulant uniquement.	01-12-20
142.01	Récupération de métaux	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
144.00	Agriculture	augm. conv.	L'indemnité de vêtement de travail est porté à 3,94 € /semaine ou 0,79 € /jour	01-12-20
144.00	Agriculture	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques et octroi par le fonds	01-12-20
145.00	Horticulture (sauf parcs et jardin)	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques et octroi par le fonds	01-12-20
145.01	Floriculture	augm. conv.	Les indemnités de vêtements sont portées à 0,79€ /jour et 3,94€ /semaine	01-12-20
145.04	Aménagement de parcs et jardins	augm. conv.	Les indemnités de vêtements sont portées à 0,79€ /jour et 3,94€ /semaine	01-12-20
145.05	Fructiculture	augm. conv.	Les indemnités de vêtements sont portées à 0,79€ /jour et 3,94€ /semaine	02-12-20
145.06	Culture maraîchère et semences horticoles	augm. conv.	Les indemnités de vêtements sont portées à 0,79€ /jour et 3,94€ /semaine	03-12-20
145.07	Culture des champignons et truffes	augm. conv.	Les indemnités de vêtements sont portées à 0,79€ /jour et 3,94€ /semaine	04-12-20
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
200.00	CP auxiliaire pour employés	prime	Octroi d'une prime temporaire pour certains travailleurs dans le cadre de l'accord sectoriel 2019-2020.	01-12-20
203.00	Carrières de petit granit	chèques-cadeaux	Pour la Saint-Nicolas, octroi d'un chèque cadeau de 24,79€ par employé, augmenté de 12,39€ par enfant à charge.	01-12-20
226.00	Commerce international, transport et logistique	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de décembre – Octroi en décembre 2020	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
227.00	Secteur audio-visuel	Prime	Paiement de la prime annuelle de 265,30 € .	01-12-20
302.00	Industrie hôtelière	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de décembre – Octroi en décembre 2020	01-12-20
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	<p>Prime d'ancienneté :</p> <p>Le personnel ouvrier ayant au moins 3 ans d'ancienneté perçoit une prime annuelle avec les salaires du mois de décembre.</p> <p>Cette prime d'ancienneté s'élève à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 205,48 € entre 3 ans et moins de 6 ans de service - 381,59 € entre 6 ans et moins de 9 ans de service - 557,69 € à partir de 9 ans de service. <p>Les travailleurs qui n'ont pas de prestations complètes pendant l'exercice ont droit à une prime d'ancienneté au prorata de leurs prestations. L'ancienneté est acquise au niveau de l'entreprise et/ou du groupe et ne doit pas être ininterrompue. Elle est calculée en fonction de la durée de chaque contrat de travail individuel, sans distinction entre les prestations à temps plein ou à temps partiel, en date du 31 décembre de chaque année civile.</p> <p>La prime est payée en même temps que le salaire de décembre ou, en cas de résiliation du contrat de travail, à la fin du contrat de travail.</p>	01-12-20
303.03	Exploitation de salles de cinéma	Prime	Prime annuelle : 211,35 € (prime de pouvoir d'achat)	01-12-20
306.00	Entreprises d'assurance	Prime	<p>Prime sectorielle de 150 €.</p> <p>Prorata pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les travailleurs à temps partiel : en fonction du taux d'occupation sur l'année 2015. - Les travailleurs dont l'exécution du contrat de travail est suspendue (maladie, crédit-temps complet, ... à l'exception du congé de maternité) : en fonction du nombre de mois rémunérés sur l'année. - Les contrats à durée déterminée (sauf contrats étudiants pour lesquels la prime n'est pas due) : en fonction du nombre de mois rémunérés sur l'année. - Les travailleurs engagés, ou quittant l'entreprise, en cours d'année : en fonction du nombre de mois rémunérés sur l'année. 	01-12-20
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	augm. conv.	Augmentation des barèmes minima sectoriels de 0,55%	01-12-20
307.00	Entreprises de courtage et agences d'assurances	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
313.00	Pharmacies	Prime	Paiement des primes annuelles de 125 € - 176 € - 105 € .	01-12-20
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Prime	Prime annuelle employés de : 169,96 € .	01-12-20
322.01	Titres-services	chèques-cadeaux	Calcul d'un chèque cadeau de 20 € nets pour les travailleurs qui ont presté au 4e trim 2019 et qui n'ont pas reçu une prime unique en 04/2020.	01-12-20
325.00	Institutions publiques de crédit	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-12-20
326.00	Gaz & électricité	neutralisation	Indexation neutralisée	01-12-20
327.03	Entreprises de travail adapté des Région wallonne et Comunauté germanophone	chèques-cadeaux	Octroi d'un chèque-cadeau d'une valeur de 40 € par travailleur à l'occasion des fêtes de fin d'année.	01-12-20
330.01.54	Maisons médicales francophones en Régions wallonne et bruxelloise	prime	Octroi d'une prime unique de 174,07€ pour les travailleurs des maisons médicales agréées et subsidiées par l'AviQ qui comptabilisent au moins 11 semaines de prestations, effectives ou assimilés, sur la période de référence (01/01/2020 au 30/09/2020).	01-12-20
333.00	Attractions touristiques	Prime	Calcul et Paiement de la prime annuelle : - de 335,56 € brut pour les employés - de 293,61 € brut pour les ouvriers.	01-12-20
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés. Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.	01-12-20